



FORMULAIRE D'ADMISSION POUR LES ANIMAUX

Nom du Maître

Nom du responsable (si c'est différent)

N° Passport/Carte D'identité

Contacte

N° Passport/Carte D'identité

N° du Client

ANIMAL

Type (Chien/Chat)	Race	Kg

Bulletin de Vaccination	Chip n° (Chiens ou Chats)	Chien d'assistance? O/N

J'ai lu, compris et reçu une copie du règlement d'admission des animaux au Parc Cerdeira et je m'engage à le respecter intégralement, et à être responsable de tout dommage causé par mon animal de compagnie.

Date et Signature





ADMISSION ET PERMANENCE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

RÉGLEMENT

Afin d'assurer confort et la satisfaction de nos clientes, le séjour avec votre animal de compagnie est soumis à règles.

Conditions générales d'admission:

- Dans cette réglementation sont considérés comme des animaux de compagnie seulement les chiens et les chats.
- Les chiens de races que la loi considère dangereuses ne sont pas autorisés.
- Ne peut être accompagné par un animal de compagnie les clients de plus de 16 ans.
- Au moment du check-in le client doit remplir et signer un formulaire d'enregistrement de l'animal et prouver qu'il est en bonne santé et son carnet.
- Les animaux ne peuvent pas déranger les autres clients et doivent respecter les heures de silence du Parc.
- La Direction du Parc Cerdeira se réserve le droit d'exiger la sortie immédiate de l'animal du établissement s'il présente un comportement dangereux envers les autres clients ou s'il: derange, mord, griffes ou il fait peur ou il aboie en permanence.
- Des déchets produits par l'animal domestique doivent être immédiatement enlevés par le propriétaire/responsable et placés dans des conteneurs à déchets indifférenciés.
- Les animaux domestiques ne peuvent pas entrer dans la zone de la Piscine, Restaurant, Sanitaire, Supérette, Buanderie.
- Lorsqu'ils se trouvent dans un espace commun, les animaux doivent être attachés ou portés par le maître.
- Le client est responsable des dommages que l'animal peut causer aux personnes ou à l'équipement.
- Les animaux ne peuvent pas rester seuls à l'intérieur des Bungalows ou des installations du Camping.
- Les clients du Bungalow ne peuvent être accompagnés d'animaux de compagnie que dans les conditions spécifiques visées au paragraphe 5.
- Cette réglementation ne s'applique pas aux chiens-guides.
- Les animaux d'autres espèces sont acceptés que par autorisation et conditions particulières à définir cas par cas.
- Le prix du séjour avec les animaux de compagnie est conforme à la liste de Prix actuelle.

Camping

- En Camping sont autorisés un maximum de deux animaux de compagnie par parcelle.
- L'hébergement de l'animal doit être fait à l'intérieur de l'installation (tente/caravane) ne pouvant jamais rester à l'extérieur de l'installation pendant la nuit.

Bungalows

- L'admission des animaux dans les Bungalows est faite exclusivement sur réservation et disponibilité.
- Est limité à un animal de compagnie par unité d'hébergement.
- Seuls les animaux peuvent être introduits dans les Bungalows dûment enregistrés dans le formulaire d'inscription respectif de ce Bungalow.
- Les Salles de Bain ne peuvent pas être utilisées par les animaux.
- À la fin du séjour, le client doit laisser le Bungalow propre et le check-out est seulement réalisé après vérification de l'état et conservation du Bungalow.
- Le non respect de ce règlement implique le paiement intégral de la réservation et le départ immédiat de l'établissement.